

Terr'Arbouts
Génération solidaire



ETHICS
GROUP



LE PRESSBOOK DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE TERR'ARBOUTS



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
DÉPARTEMENT DES LANDES
AIRES D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (AAC)
DE BORDES ET DES ARBOUTS

L'ARTICLE DE PRESSE « LA SOLIDARITÉ RAYONNE GRÂCE AU SOLAIRE »
PUBLIÉ PAR LE JOURNAL SUD-OUEST LE 24 MARS 2021



LANDES

MERCREDI 24 MARS 2021 | SUD OUEST.fr | 1,30€



Depuis le début de la crise sanitaire, les Français ont pris l'habitude de réserver leurs vacances à la dernière minute. ARCHIVES LAURENT THEILLET / SUD OUEST

TOURISME

Que reste-t-il de nos vacances de Pâques ? Malgré le couvre-feu, les restrictions de déplacement et la fermeture des bars, restaurants et lieux de spectacles, certains n'ont pas renoncé. Mais professionnels et touristes doivent s'adapter **Pages 2-3**

COVID-19

Vaccins : Macron veut « changer de dimension »
La vaccination sera étendue samedi aux plus de 70 ans sans comorbidités **Page 6**

LANDES

30 agriculteurs réunis pour un projet du futur



Les acteurs du projet Terr'Arbouts. PH. PPS

Pour continuer à cultiver leurs terres situées au-dessus des captages d'eau potable, des paysans se lancent dans le bio, aidés du photovoltaïque. **Pages 12-13**

SOCIÉTÉ

Pas si simple, l'amour à l'ère du smartphone
La sociologue Eva Illouz évoque le désarroi sentimental dans notre société moderne **Page 5**

De nouvelles mobilisations prévues

MAURRIN Les agriculteurs des Landes mènent des actions de sensibilisation cette semaine et mardi



Le rendez-vous était fixé au lac Peyrot de Maurrin. PH. T. TOULMONDE

ils comptent bien tout mettre en œuvre pour dénoncer « une décision juridique ubuesque ». Les Jeunes Agriculteurs, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et l'Association de gestion de l'irrigation landaise sont remontés contre la décision du tribunal administratif de Pau.

Ce dernier a acté, le 3 février dernier, l'annulation de l'autorisation unique de prélèvement du bassin de l'Adour. « La conséquence est de voir, pour 4 500 irrigants et 145 000 hectares de terres agricoles, une baisse de 30 à 50 % des autorisations de prélèvement de l'eau », indiquent les agriculteurs. Hier, afin de prendre la mesure d'une telle décision, ils se sont réunis autour du lac de

Peyrot à Maurrin. Le comité syndical d'irrigation a décidé de faire appel de ce jugement et a déposé une demande de sursis à exécution. « Nous attendons que l'État prenne position sur ce dossier. »

Dans l'attente, les Jeunes Agriculteurs, par la voix de leur président, Michael Dolet-Fayet, annoncent des mobilisations dans le courant de la semaine. La FNSEA et le Modef donnent rendez-vous mardi 30 mars pour une manifestation à Mont-de-Marsan, dès 9 h 30, devant les services de la préfecture dans la foulée. Les agriculteurs des Landes, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées sont attendus.

Karen Bertail

La solidarité ra

AGRICULTURE L'esprit des Cuma est toujours présent et peut même servir de levier pour imaginer un plus bel avenir

Claire Burckel

c.burckel@sudouest.fr

RÉUNIONS PUBLIQUES

25 MARS Atelier insertion paysagère au foyer rural Jacques-Dauriac du Vignau, à 15 heures. En présence des représentants du bureau d'études Biotopie, qui rédige et coordonne l'étude d'impact, et des paysagistes du cabinet Aespe Ginkgo, qui travaille sur le volet paysager.

JEUDI 8 AVRIL Atelier dynamique territoriale au foyer municipal de Hontanx, à partir de 15 heures, pour imaginer tout le potentiel de développement autour du projet. Toutes les idées et contributions de la part des citoyens seront les bienvenues. Pour ces ateliers, il est nécessaire de s'inscrire sur collee.com/terrabouts

RENCONTRES Parallèlement aux ateliers thématiques, les représentants de GLHD et de Patav rencontrent aussi les habitants lors de permanences organisées dans les communes concernées par le projet : le public sera accueilli de 13 à 18 heures en mairies de Maurrin (aujourd'hui), Hontanx (31 mars), Pujole-Plan (7 avril) et à la salle 934 de Saint-Gein (14 avril).



L'art de rebondir

Le projet mûrit depuis deux ans et à vu, en 2019, la création du Patav, l'association Pujole-Plan territoire agrivoltaïque, à laquelle adhèrent tous les agriculteurs concernés par ces restrictions en cours et à venir. « On a pris un coup sur la tête », reconnaît François Lesparre, agriculteur à Pujole-Plan, mais aussi président de la FNSEA des Landes. « Notre responsabilité est engagée à travers nos pratiques », poursuit-il, soutenu par ses comparses. Jean-Michel Lamothe, propriétaire du domaine de Marquestau à Hontanx, assure : « Sur ce territoire, on ne se laisse pas abattre. D'un problème il fallait en faire une solution. »

« On ne se laisse pas abattre. D'un problème il fallait en faire une solution »

Hontanx, assure : « Sur ce territoire, on ne se laisse pas abattre. D'un problème il fallait en faire une solution. »

Cultiver en bio

Sur l'exploitation qu'il gère avec son père à Castandet, Laurent Duclavé explique qu'ils cultivent déjà une partie en bio, « mais les contraintes sont très lourdes, car nos sols ne sont pas très adaptés. Le risque de destruction de culture est plus important », détaille-t-il.

Nait alors l'idée, pour sécuriser les revenus de chacun, mais aussi pour créer un projet de territoire pour apporter de la valeur à leurs terres et à leurs exploitations, de se lancer dans un projet innovant. Les agriculteurs le reconnaissent, ils ont perdu des contrats avec des semenciers qui ne voulaient pas être associés à une possible pollution de l'eau. Terr'Arbouts se profile, les panneaux photovoltaïques émergent. Une graine d'un nouveau genre qu'ils veulent planter ensemble.

« L'idée est d'apporter une réponse à la problématique de l'eau,

tout en maintenant une agriculture pérenne et dynamique sur le secteur. Sinon, demain, comment allons-nous transmettre nos exploitations ? Et comment en vivre ? », reprend Jean-Michel Lamothe, qui s'interroge également sur l'avenir de l'agriculture dans cette zone des Landes.

Un projet de territoire

Les élus locaux ont tout de suite été partants, comme le maire de Hontanx, Jean-Louis Déjean. « La première fois que j'en ai entendu parler, j'ai été admiratif de leur volonté. C'est bien qu'ils se soient associés et partagé », souligne-t-il. Car l'idée n'est pas de tout arracher pour mettre des panneaux photovoltaïques, c'est l'inverse. Cultiver, en bio, en ajoutant des pan-

ACHÈTE OR, BIJOUX

Bijoux cassés, or dentaire, billets, pièces, argent, platine...

Estimation gratuite

De 9 h à 18 h sans interruption

MARDI 23, MERCREDI 24 ET JEUDI 25 MARS

à la société **ABS**
120, av. Georges-Clemenceau
DAX
(face aux surgelés Picard) - parking gratuit

Déclaration de producteurs au bureau des douanes garantie des métaux précieux n°1212
Munissez-vous d'une pièce d'identité. Interdit aux mineurs.

Un plan pour reconqu

PUJOLE-PLAN / SAINT-GEIN La Journée mondiale de l'eau a servi de cadre à la signature d'un contrat territorial intitulé Re-Sources, alors que les eaux souterraines du territoire sont touchées par des pollutions agricoles

Aujourd'hui, 1,2 milliard d'humains n'a pas du tout accès à l'eau et 21 milliards n'ont pas accès à l'eau potable. Ce lundi 22 mars, journée mondiale de l'eau, était donc la date idéale pour signer un contrat territorial d'action pour la protection de cette ressource vitale. Ce contrat, intitulé Re-Sources et coordonné par le Sydec, concerne la reconquête de la qualité de l'eau sur les captages des Bordes, situé à Pujole-Plan, et celui des Arbours, à Saint-Gein.

Premier contrat landais

En collaboration avec les acteurs agricoles, institutionnels et élus du territoire concerné, le Sydec a donc suivi la mise en place du contrat, dont l'objectif est de retrouver une qualité satisfaisante des eaux souterraines, jusqu'ici impactées par des pollutions agricoles. Ce premier contrat s'étend sur les cinq prochaines années. En échange de la mise en place de ce plan, le ministère de la Santé a accordé une dérogation de dix ans pour l'exploitation de ces

deux captages. Ce programme Re-Sources, n'est pas le premier. Initié dans les années 2000 par l'ancienne région Poitou-Charentes, le modèle a été gardé par la Nouvelle-Aquitaine et étendu à l'ensemble de la nouvelle région. Celui signé hier, dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie, est cependant le premier pour les Landes. Un second étant en cours d'élaboration pour la zone d'Orist. En 2013, trois captages avaient donc été classés comme prioritaires par la Confe-

Yonne grâce au solaire



Une trentaine d'agriculteurs ont créé l'association Patav, à l'initiative du projet Terr'Arbouts. Réunis sur l'exploitation des Duclavé à Castandet, ils relèvent les manches ensemble. PHOTO: J. SALAT

neaux suiveurs pour sécuriser les revenus des agriculteurs. « On n'a pas le choix, explique Jean-Luc Perrin, dont l'exploitation se situe au Vignau. Si on ne fait pas un projet avec une saine plus-value, on va arrêter de produire. Il faut que ce soit viable, pour les générations futures également. »

Un quart des revenus issus de la production d'énergie sera versé au pot commun et distribué entre eux tous, car certains n'auront pas de panneaux photovoltaïques sur leurs terres, parce qu'ils ne peuvent pas être installés à n'importe quel endroit. Pour ces agriculteurs, il n'y a pas de souci à se remettre

en question, à apprendre un nouveau mode de culture, à tester des nouveautés. Il leur faudra un peu de patience, encore, pour voir quelles pousses seront les meilleures, mais aussi de l'énergie pour créer des écosystèmes comme ils le désirent et chapeauter, pourquoi pas, une nouvelle marque locale, qui sera distribuée à travers des circuits courts dans les environs. Plantes aromatiques, arboriculture, vignes pour presser du jus de raisin landais, imaginer des jardins écotouristiques ou louer des terres à des maraîchers bio, les pistes sont nombreuses et encore à définir. Un travail qui ne les effraie pas.

GLHD comme partenaire

Green Lighthouse Développement (GLHD) a été choisie par les agriculteurs pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet et toute la concertation (lire par ailleurs) qui l'entoure, dans le but qu'il soit connu et accepté de tous. « C'est un gros projet de territoire, réalisé en association avec les habitants. Tout le monde est consulté pour donner son avis, il nous faut écouter les personnes qui connaissent le territoire », explique Jean-Marc Fabius, le directeur général de GLHD. L'entreprise s'est installée dans les bureaux d'Agrolandes, à Haut-Mauco pour suivre de près le projet. C'est d'ailleurs sur le terrain d'Agrolandes qu'un « pilote » du projet va être mis en place d'ici la fin de l'année, afin de réaliser des tests sur les types de culture qui pourront être plantées sous ces panneaux photovoltaïques suiveurs, qui seront assez écartés les uns des autres pour laisser passer des engins agricoles.



Jean-Marc Fabius, directeur général de GLHD. PHOTO: PHILIPPE SALAT

rir la qualité de l'eau souterraine

rence environnementale (il y en a 1 000 en France). Les deux concernés par le contrat desservent une population de plus de 20 000 habitants puisque celui des Bordes est essentiel pour l'alimentation de Villeneuve-de-Marsan, quand celui des Arbouts alimente 13 communes. Il s'agit surtout de la seule ressource en eau du secteur. En tout, leur surface s'étend sur 1 500 hectares, dont 70 % sont consacrés à la culture du maïs.

Cinq ans pour s'améliorer

La mise en place de ce contrat doit permettre de retrouver des eaux naturelles de qualité, avec une diminution significative des

concentrations en métabolites de pesticides dans les eaux brutes, pour respecter le seuil de potabilité maximum. Une stabilisation, voire une diminution des taux de nitrates dans les eaux brutes, fait également partie des objectifs.

Pour y parvenir, un accompagnement est mis en place pour cinq ans afin de faire évoluer les pratiques agricoles et tendre vers le zéro phyto. L'approfondissement des connaissances techniques, en favorisant la communication et le partage des données, est également prévu. De la Région au Département en passant par l'État, l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Sydec, la Chambre d'agri-

culture, la Fédération des Cuma, celle de l'agriculture biologique, Maisadour, Vivadour, Euralis, Ets Peyre et l'Alpad, chacun a mis en avant la force de la « co-construction du projet ».

En tout, ce programme Re-Sources représente 4,75 millions d'euros sur la période 2021-2025. Un investissement rendu possible grâce au soutien financier, à hauteur de 75 %, de l'État, de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Les 25 % restants étant à la charge du Sydec et des opérateurs agricoles (Chambre d'agriculture, coopératives ou Cuma).

Julie L'Hostis



Les signataires du Contrat territorial Re-Sources Arbouts - Pujol, à la CCI de Mont-de-Marsan. PHOTO: ULN

REPÈRES

1 400

Ce sont 1 400 hectares de surface agricole utile (SAU) qui sont concernés par la problématique de l'eau et dont les propriétaires doivent changer leurs pratiques agricoles. 70 % cultivent du maïs.

700

C'est potentiellement le nombre d'hectares sur lesquels pourront être installés des panneaux photovoltaïques, mais pour le moment, rien n'a été décidé, même s'il faut un projet « d'ampleur » pour qu'il soit rentable.

30

C'est le nombre d'agriculteurs qui adhèrent à l'association Patav pour Pujol Arbouts territoire agrivoltaïque. Certains ont toute leur parcelle, la moitié ou seulement quelques hectares concernés par les zones devant être zéro phyto, mais tous sont solidaires.

**L'ARTICLE DE PRESSE « UN BEAU PROJET AGRIVOLTAÏQUE À L'EST DES LANDES »
PUBLIÉ PAR LE MEDIA PRESSELIB.COM LE 29 MARS 2021**



Presse lib.com

L'information d'ici, au quotidien

Un projet immobilier unique à Pau

À partir de 120 000€

Livraison septembre 2021



[ACCUEIL](#)
[CRÉATEURS ET PASSIONNÉS](#)
[POLITIQUES ET DÉCRYPTAGES](#)
[LES ENTREPRISES D'ICI](#)
[TWITTOLIB](#)
[TOUS NOS ARTICLES](#)
[CONTACTEZ NOUS!](#)
[ANNONCES JUDICIAIRES & LÉGALES](#)




Développer de nouvelles activités et de nouveaux emplois sur le territoire / www.innopy.fr



Un beau projet agrivoltaïque à l'Est des Landes

Le 29 Mar. 2021

Unis à travers le collectif « Patav », 30 agriculteurs de 6 localités espèrent accompagner leur transition écologique d'une production commune d'énergie photovoltaïque...

Partagez cet article

Rubriques : Agriculture + Economie + Landes +

Tous nos articles sont en accès libre et gratuit

Recherche...

L'INFO POSITIVE ET GRATUITE TOUS LES MATINS

ABONNEZ VOUS !!

Publicité

Avez-vous pensé à investir à Tarbes ?

contactez la ville de Tarbes

JAIMELINFO

Soutenez la presse en ligne

TOUS LES

Places pour le derby basque : 4.162 à 734

L'Espagne s'ouvre en très grand aux visiteurs

Dax est candidate pour accueillir le Tour de France

La Banque Courtois va réduire son réseau en Adour

Nouvelle performance du jockey basque Ioritz Mendizabal

Voir les autres tweets Twittolib

ÉDITION LOCALE

BÉARN

COUP DE CŒUR - Navarrine crée son verger biologique

Village et sports, Mont donne l'exemple

Participez au Challenge d'open-innovation de Teréga !

OVALIE - Semaine de folie au Pays

Concertation en cours...

Avec l'appui de la société Green Lighthouse Développement (GLHD), établie sur les technopoles Bordeaux Montesquieu (à Martillac) et Agrolandes (à Haut-Mauco), la jeune association s'est donc lancée dans le projet « Terr'Arbouts », visiblement avec le souci d'agir en toute transparence, puisque les associations de défense de l'environnement (Sepanso et Amis de la Terre) ont été sollicitées et qu'une concertation est actuellement en cours sur la base d'ateliers et de permanences dans les 6 mairies concernées. Le coup d'envoi de cette concertation a été donné le 5 février avec une première réunion publique à Haut-Mauco. Le processus s'achèvera mi-avril.



Il s'agit d'échanger avec les riverains autour de problématiques comme la chasse, l'insertion paysagère des panneaux ou la dynamique territoriale qui pourrait être construite autour de ce projet Terr'Arbouts. Les Amis de la Terre des Landes, même s'ils ont déjà formulé un certain nombre de remarques à l'attention des parties prenantes, ne semblaient pas foncièrement défavorables au projet.



En attendant davantage de précisions, on sait déjà que pour les agriculteurs, un projet d'ampleur serait nécessaire. Le photovoltaïque pourrait théoriquement occuper 700 hectares, soit la moitié de la surface agricole du périmètre concerné. Pour tenir compte des déséquilibres entre les différentes exploitations du collectif (certaines ne pourront pas déployer de panneaux), il est prévu qu'un quart du revenu généré par

l'énergie produite sera redistribué de manière équitable.

Sur le plan de la conversion des exploitations au bio, il faudra évidemment du temps et des expérimentations, mais là encore, les agriculteurs se disent prêts à faire bouger les lignes, que ce soit pour faire évoluer leurs cultures ou pour imaginer des circuits de distribution alternatifs.

Plus d'informations sur le site internet, [cliquez ici](#)

Rubriques : Agriculture + Economie + Landes +

Signaler un contenu inapproprié

Basque !

COUP DE CŒUR - La Cravate Solidaire facilite l'embauche

▼ Voir les autres éditions Béarn

ÉDITION LOCALE **PAYS BASQUE**

Un nouveau Bachelor mobilise l'Estia et l'ESDL

Un Fipadoc de printemps s'ouvre ce samedi

INITIATIVE - Iparlab, porte d'entrée chez les fermiers d'ici

OVALIE - Semaine de folie au Pays Basque !

INNOVATION - Pierre Pomiers, Benoît Rameix et Notox

▼ Voir les autres éditions Pays Basque

ÉDITION LOCALE **BIGORRE**

Jazz Pyr' va fêter dignement ses 30 ans

Belfry & Spa à Lourdes, "the place to be"

ENTREPRISE D'ICI - L'excellence de la charcuterie Ader

Le Samedi Piétons revient pour mieux savourer Tarbes

Dans le temple souterrain des Pyrénées

▼ Voir les autres éditions Bigorre

ÉDITION LOCALE **LANDES**

Un nouveau Bachelor mobilise l'Estia et l'ESDL

Place au Challenge de la mobilité

Le monde taurin à la relance

LE REPORTAGE « UNE DOUBLE TRANSITION AGRICOLE ET ÉNERGETIQUE TERR'ARBOUTS »
PUBLIÉ DANS LE SUPPLÉMENT TRANSITION ÉNERGETIQUE DU JOURNAL SUD OUEST LE 20 MAI 2021

Une double transition agricole et énergétique Terr'Arbouts : un projet agrivoltaïque fédérateur

La transition énergétique est l'enjeu majeur d'aujourd'hui et de demain. Le monde agricole, conscient de son obligation de participer à cette transition, l'a directement intégrée dans l'évolution de ses pratiques.



C'est une contrainte forte que de ne plus utiliser d'intrants dans les cultures et de garantir la qualité des eaux de captage d'eau potable, un collectif d'agriculteurs a su en faire une opportunité en identifiant une solution novatrice, durable et sans subvention : l'agrisolaire.

Le projet Terr'Arbouts est une solution innovante et adaptée à une situation très particulière : un projet mutualisé de production agricole et solaire porté par un collectif de 35 agriculteurs et éleveurs, Pujol Arbouts Territoire Agrivoltaïsme (Patav), ayant décidé de reconquérir la qualité des eaux souterraines de leur territoire grâce à des pratiques « zéro phyto ».

Il s'agit en effet de mettre en œuvre des cultures ne nécessitant pas de désherbage chimique, de développer des filières à l'échelle de ce territoire et d'optimiser la chaîne de distribution en circuit court. Le périmètre du projet est celui de 6 communes dans les Landes : Castandet, Le Vignau, Maurin, Hontanx, Pujol-le-Plan et Saint-Gein.

Le maître d'ouvrage sélectionné par Patav pour l'accompagner dans cette innovation

est la société spécialisée dans l'agrivoltaïque, Green Lighthouse Développement (GLHD), basée à Martillac, en Gironde.

Au-delà de la question de la qualité de l'eau, il y a une prise de conscience commune : démontrer qu'il est aujourd'hui possible de développer des nouveaux modes d'exploitation compatibles avec la préservation de la ressource en eau, de favoriser la biodiversité et de participer à la lutte contre le changement climatique.

PLUSIEURS TEMPS DE CONCERTATION

Le projet est entré dans sa phase d'études préalables en 2019 avec la réalisation d'un diagnostic environnemental (écologique, paysager et patrimonial).

En parallèle, des premiers temps de concertation ont eu lieu avec l'interprofession (fédérations, propriétaires, exploitants) et les parties prenantes institutionnelles (services de l'État et collectivités) afin de confirmer les potentialités d'une solution agrivoltaïque.

Entre février et mai 2021, GLHD a organisé une phase de concertation préalable

volontaire afin de présenter le projet aux habitants et de recueillir leurs questionnements, avis, commentaires et propositions, en particulier sur la question de l'intégration du projet dans leur paysage.

Cette démarche a permis de consulter 245 personnes de tous horizons, parmi lesquelles les chasseurs et les socioprofessionnels, et de recueillir 508 contributions auprès du grand public : 312 propositions, 121 questions et 75 avis.

Les habitants et acteurs du territoire se sont facilement appropriés les règles d'insertion visant à respecter leurs usages et leurs paysages. Cette question de « bon voisinage » était même l'objectif central de la concertation, avec deux ateliers thématiques dédiés.

Un atelier « Dynamiques territoriales » a permis de se concentrer plus particulièrement sur le projet agricole Terr'Arbouts en tant que moteur d'un écosystème novateur et durable. L'événement a réuni 80 personnes, pour la plupart des élus et professionnels, représentants de la Chambre d'agriculture des Landes, de la technopole Agrolandes, des Cuma...

ZÉRO ARTIFICIALISATION, ZÉRO DÉFORESTATION, ZÉRO DÉPRISE AGRICOLE

Cette phase de concertation préalable volontaire a sans doute ouvert le débat autour d'un nouveau modèle agricole dynamique, ayant pour objectif l'installation, le renouvellement et la transmission aux prochaines générations d'exploitations agrobiologiques.

De manière générale, il est clair que l'agrivoltaïsme ouvre des opportunités à une profession en quête d'un modèle favorable au développement de systèmes agricoles et énergétiques vertueux et lui permettant de continuer à travailler, cultiver, élever, vivre.

Sans artificialisation ni déforestation, l'agrivoltaïque représente une solution tout à coup accessible aux exploitants, leur permettant de concilier objectifs de haute qualité environnementale et objectifs économiques de compétitivité, évitant ainsi sur des territoires contraints toute déprise agricole.

Un virage qui ouvre un nouvel horizon attractif : avec Terr'Arbouts, l'association Patav s'engage à relever les défis de la qualité de l'eau, de la transformation agricole et de la transition énergétique pour les prochaines générations.



GLHD Cultivateur d'énergie

Selon GLHD, trois transitions sont nécessaires pour cultiver l'énergie de demain : des énergies renouvelables, une agriculture résiliente et une reconquête de la biodiversité. Notre modèle repose sur ces trois piliers.

L'installation de panneaux solaires est à chaque fois une réponse sur mesure, en lien avec les agriculteurs et 100 % réversible. Elle apporte en premier lieu une solution à une problématique agricole : diversification et consolidation des exploitations en procurant un revenu complémentaire aux agriculteurs et en protégeant les terres cultivables et les pâturages des aléas climatiques. Chaque projet est surtout une aventure humaine basée sur la confiance et la transparence, la collaboration étroite et des intérêts convergents. GLHD a donc construit son modèle en partant des femmes et des hommes des territoires pour des projets durables.

« Terr'Arbouts est l'illustration par un projet de nos valeurs, de nos convictions et de notre engagement auprès de nos partenaires agricoles et de leur territoire » D. Portales, JM Fabius, cofondateurs de GLHD.

GREEN LIGHTHOUSE DEVELOPMENT
1003, allée Jean-d'Arcet
40280 Haut-Mauco
terrarbouts@green-lighthouse.com
www.colidee.com/terrarbouts



"Nous manquons de retours d'expériences"

Car c'est bien cet enjeu que pose le développement de l'agrivoltaïsme : comment s'assurer que le projet assure effectivement une synergie entre production agricole et production énergétique ? Qui doit jouer le rôle de sentinelle ? **"Les développeurs de panneaux photovoltaïques au sol l'ont bien compris : ils sont plus simples à installer sur des terres agricoles. Ils arrivent avec des projets très séduisants clé en main, savent s'adjointre les services de bureaux d'études très brillants, trouver les arguments - comme par exemple l'utilité des panneaux pour protéger l'élevage des prédateurs",** défendait fin mars auprès de La Tribune Bertrand Dumas, chargé d'études économiques prospectives à la chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

"Mais comment évoluent les conditions de travail pour les agriculteurs qui doivent composer avec la présence de panneaux sur leur exploitation ? Quelle sera la qualité des couverts végétaux sous les panneaux ? Et quid, par exemple, de la poussière qui se dépose sur les panneaux après le passage d'un engin de récolte ? Nous manquons de retours d'expérience pour répondre à ces questions", pointait-il encore.

"Cela fait 14 ans que l'agrivoltaïsme se développe à l'étranger, des retours d'expériences, il y en a", répond en la matière Jean-Marc Fabius auprès de La Tribune, faisant également valoir le travail préalable d'analyses de faisabilité technique et de débouchés commerciaux, élaborées "avec les bureaux d'études agricoles et les chambres départementales d'agriculture".

« Activité agricole significative »

C'est justement pour élaborer des recommandations à l'égard des pouvoirs publics que l'Ademe a réalisé une étude sur l'état de l'art de l'agrivoltaïsme, publiée en mai 2020. L'agence nationale y décrit les performances énergétiques de plusieurs types de systèmes installés en terres agricoles, leurs effets environnementaux, mais aussi la jurisprudence déjà en vigueur. On y apprend notamment qu'un projet de **"ferme agri-solaire"** prévu à Viabon dans l'Eure-et-Loire a été définitivement enterré en juillet 2019 par le Conseil d'État, à défaut du maintien **"d'activité agricole significative"**. Cette dernière doit en effet représenter au moins la moitié des revenus de l'exploitation qui se met à l'agrivoltaïsme.

C'est aussi faute d'un projet agricole solide que les quelques candidats néo-aquitains à l'appel d'offres "solaire innovant" de la CRE, ouvert depuis 2018 aux projets d'agrivoltaïsme, n'ont pas été retenus, expliquait fin mars à La Tribune Christelle Laclautre, inspecteur de l'environnement de la Dreal : **"Installer des panneaux photovoltaïques et mettre des moutons autour, ça ne suffit pas !"**

Bâtir un cadre de référence

Il s'agirait donc de bâtir un cadre commun de référence, consensuel, sur lesquels les porteurs de projets pourraient s'appuyer. C'est en tout cas l'ambition de la chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, qui élabore actuellement une charte dédiée, l'objectif étant de la signer très prochainement. **"Notre ligne est assez claire : nous sommes défavorables à l'implantation de panneaux solaires sur sols agricoles. Mais cette charte doit être partagée : nous sommes en train d'en discuter avec les acteurs concernés",** explique Annabelle Gallitre, chargée de mission Energie-Bois-Forêt.

Parmi ces acteurs, la Région a elle-même lancé un appel à projets agri-solaire, en vigueur jusqu'à fin décembre 2021. La collectivité voit en effet dans l'agrivoltaïsme le moyen de concilier deux objectifs : atteindre une capacité de production d'électricité photovoltaïque de 9 GW à horizon 2030 (versus 2,3 GW aujourd'hui) et réduire de moitié l'artificialisation de terres naturelles, agricoles et forestières artificialisées à cette même échéance, conformément au Sradet. Les projets lauréats (qui devront respecter une puissance minimale de 100kWc) seront suivis sur une période de trois ans minimum, afin de **"développer des références technico-économiques"** et de **"démontrer la faisabilité d'implantation"** de ces systèmes.

L'ARTICLE DE PRESSE « DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE : UN ROBOT À L'ÉSSAI DANS LES CUMA » PUBLIÉ PAR LE MAGAZINE ENTRAID' LE 25 JUIN 2021

Rechercher un article, un dossier.

entraid'

MON COMPTE

S'ABONNER

ACTUS

RAYONS X

MACHINISME

GESTION ET MANAGEMENT

EMPLOI

PRODUCTIONS

VIDÉOS

RÉGIONS : Paris Île-de-France

Accueil > Actus nationales

Désherbage mécanique: un robot à l'essai dans les cuma

Le constructeur toulousain Naïo met un robot de désherbage mécanique à disposition de la fédération des Cuma Béarn Landes Pays Basque pour l'été 2021.



La mise à disposition du robot Oz de Naïo entre dans le cadre du suivi de parcelle pilote du projet PATAV (Pujo Arbouts Territoires Agrovoltisme), à Hontanx dans les Pyrénées Atlantiques.

Publié le 25 juin 2021 / Mis à jour le 25 juin 2021 à 12:58 - Auteur : Louis Ferran

De juin à septembre 2021, la fédération des Cuma Béarn Landes Pays Basque aura à sa disposition un robot de désherbage mécanique « Oz » de la marque toulousaine Naïo.

En effet, la robotique est l'une des curiosités de l'avenir de la mécanisation agricole. Elle entre doucement dans les actualités agricoles.

Cette mise à disposition entre dans le cadre du suivi de parcelle pilote du projet PATAV (Pujo Arbouts Territoires Agrovoltisme), à Hontanx (64). Objectif: recueillir des données et des résultats d'utilisation.

UN ROBOT DE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE POUR GÉRER LES INTER-RANGS

Les agriculteurs utiliseront le robot pour désherber mécaniquement les inter-rangs de différentes cultures à l'essai. Il s'agit de cultures de chia, lin, cameline, sésame, jasmin, coton, tournesol, colza, sur une superficie de 6.000 m².

Ensuite, l'équipe pourra transporter le robot, dédié essentiellement aux productions maraîchères, sur d'autres sites des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

L'outil pèse environ 140kg pour 47cm de largeur et 1m de longueur. Naïo l'a doté de plusieurs accessoires de désherbage mécanique dont bineuse et herse étrille.

Enfin, ce robot travaille sur des parcelles plates et strictement rectangulaires. Il possède une antenne GPS qui permet de le programmer et pour qu'il se repère en autonomie.

Ce matériel accompagne de nouvelles méthodes de travail et l'intégration des nouvelles technologies dans notre agriculture.

Il attire déjà la curiosité de certains agriculteurs et fera sûrement l'objet de nouveaux investissements pour nos cuma pour les prochaines années.

À lire aussi:

[Un robot de taille en développement pour la vigne](#)

[Un robot pour traiter les rumex dans les prairies](#)

[\[Fais comme chez toi\] Comment accueillir un robot?](#)

ACTUS NATIONALES

13 juillet - 15:10

Frcuma AuRA : rendez-vous au Tech&Bio

9 juillet - 20:07

Vu sur les réseaux sociaux #13: robot du futur... ou pas !

8 juillet - 10:04

Remettre la campagne à la ville

7 juillet - 17:09

Moisson: du très bon mais aussi du très mauvais

7 juillet - 12:53

La cuma pour accompagner et financer la transformation

7 juillet - 10:00

Ça fait plouf !

2 juillet - 20:00

Vu sur les réseaux sociaux #12: la coupe à la maison, pop art rural et super...

2 juillet - 13:37

Qualité et récolte des fourrages: la fénaison en groupe s'envole

2 juillet - 05:58

Santé: l'inserm montre du doigt certains phytos

1 juillet - 10:00

Une suite au plan gel

30 juin - 10:00

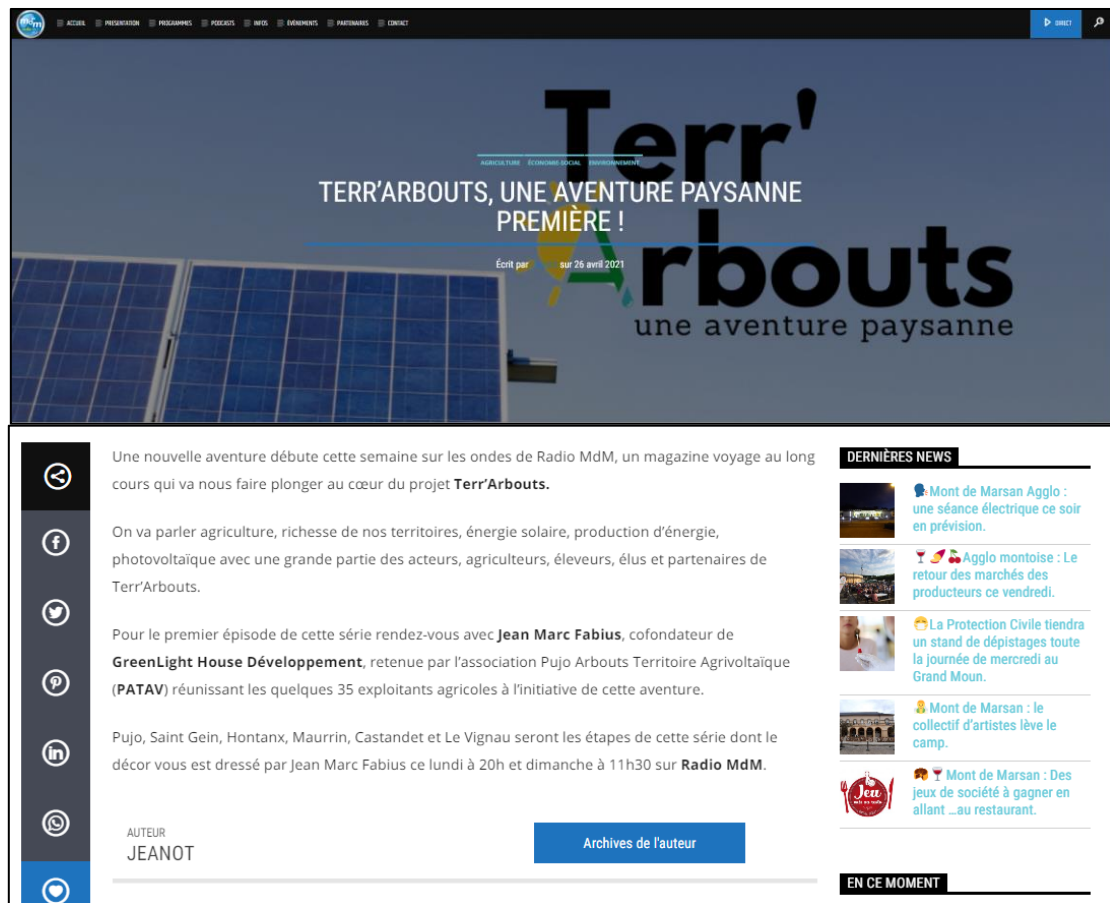
Frcuma AuRA : l'enjeu du renouvellement des générations



L'ÉMISSION DE RADIO « UNE AVENTURE PAYSANNE » DIFFUSÉE SUR RADIO MDM

Depuis avril 2021, une série de 12 émissions de radio a été lancée sur le projet Terr'Arbouts. Ce programme est diffusé sur Radio MDM (Mont de Marsan) sur 18 mois environ. Son ambition est de raconter l'histoire du projet Terr'Arbouts et ce depuis son lancement. Le récit de cette histoire se fait au travers du regard des différents acteurs concernés par Terr'Arbouts.

Les émissions bi-trimestrielle d'une demi-heure sont consacrées à l'actualité du projet, son avancement et le calendrier associé. Une thématique sera également définie pour chaque trimestre : l'agriculture, les agriculteurs, l'enjeu de la qualité des eaux Pujo-Arbouts, l'intégration au paysage, l'économie).



Un aperçu de la description de l'émission « Une aventure paysanne » sur le site internet de Radio MDM

Les trois premières émissions diffusées peuvent être réécoutées via ces liens :

- [Podcast TERR'ARBOUTS #1](#) : A la rencontre de Jean-Marc FABIUS
- [Podcast TERR'ARBOUTS #2](#) : A la rencontre de Jean-Michel LAMOTHE
- [Podcast TERR'ARBOUTS #3](#) : A la rencontre de Lucie et Sévan, agriculteurs à Le Vignau